

Tartegnin, le 4 mai 2023

PREAVIS MUNICIPAL N° 02/2023

RAPPORT DE GESTION 2022 DE LA MUNICIPALITE DE TARTEGNIN

Au Conseil général de Tartegnin,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes, la Municipalité vous présente son rapport de gestion de l'année 2022. Ce dernier relate :

- les activités essentielles écoulées,
- les résultats financiers influents ainsi que
- les affaires/projets réalisés ou en cours de développement.

Introduction

En 2022, la Municipalité a tenu 38 séances. Elle a participé à de nombreuses séances pour le village et la région et a représenté la Commune de Tartegnin auprès des organismes intercommunaux.

LES ACTIVITES COMMUNALES

PATRIMOINE ET BATIMENTS

Les bâtiments communaux ont reçu un entretien courant tout au long de l'année pour les maintenir en bon état.

Concernant le projet d'auberge-pinte communale, en 2022, nous avons pu trouver un terrain d'entente avec les derniers opposants qui ont retiré leur opposition et sommes dès lors libres de commencer les travaux. Depuis fin novembre 2022, nous avons rencontré les architectes environ toutes les deux semaines. Un grand travail de révision des coûts a été réalisé en regard de l'actualité de ces trois dernières années.

CONSTRUCTIONS PRIVEES

Nous collaborons toujours avec le service technique intercommunal du district de Nyon pour la gestion des constructions privées.

En 2022, aucun permis de construire n'a été délivré. Toutefois, la commune a traité des demandes de pose de panneaux solaires ainsi que 2 dossiers de demandes de permis de construire qui n'ont pas encore abouties.

PAROISSES

Une séance a été organisée en février 2022 au sujet de la rénovation de l'Église et Paroisse Catholique de Saint-Joseph à Rolle avec les représentants des 11 communes. Son président Pascal Renaut et les architectes souhaitent suivre l'option sans marché public alors que l'ensemble des 11 communes souhaitent faire appel à un marché public puisque le budget total pour cette rénovation s'élève à 3'531'157 CHF. Cette décision n'a pas encore été prise.

L'ERV (Église Évangélique Réformée Du Canton de Vaud) a organisé une assemblée générale en novembre 2022 à l'issue du culte du Temple de Mont Sur Rolle. Le budget 2023 a été présenté et approuvé. Alain Wyss, pasteur, va prendre sa retraite en été 2023. Un culte d'au revoir est prévu le 20 août. Une Commission de repourvue est au travail pour trouver une ou un successeur.

CIMETIERE

En 2022, le toit de la cabane a été rénovée, le robinet d'arrosage a été remplacé et un mur du cimetière a été rénové.

POPULATION

Au 31 décembre 2022, le nombre d'habitants à Tartegnin était de 260, regroupant pas moins de 17 nationalités différentes.

En 2022, il y a eu 42 arrivées contre 26 départs de la commune et un déménagement au sein de la commune.

Nous avons dénombré une naissance et un décès.

PARTICIPATION A LA COHESION SOCIALE (PEREQUATION INDIRECTE)

Dans les comptes 2022, les chiffres de la facture sociale (720) sont basés sur ceux fournis par le Canton en date du 16 mars 2023, mais ne sont que provisoires.

Comme nos rentrées fiscales ont fortement augmenté en 2022 (ceci après plusieurs années de baisses), notre contribution à la péréquation en est impactée et pourrait encore être sujet à correction à la hausse.

Il y a également un impact, à la hausse, sur notre point d'impôt communal. Ce dernier passe de CHF 7'888 en 2021 à CHF 10'371 en 2022, selon décompte provisoire du Canton.

La valeur du point d'impôt d'une commune est un indicateur souvent utilisé. Il renseigne sur sa force fiscale. Cet indicateur prend en considération l'ensemble des impôts communaux dépendant du taux d'imposition et permet à une commune d'estimer la variation de ses recettes fiscales découlant d'un changement de son taux d'imposition.

DÉCHETTERIE (INTERCOMMUNALE)

Nous pouvons identifier, pour la 4^e année consécutive, une stabilité dans la régularité du fonctionnement opérationnel mais également financier de notre déchetterie. 2022 a été la première année complète pour notre responsable de déchetterie, Monsieur Joël Michon et la Municipalité est très satisfaite de ses prestations. Le remplaçant officiel de Monsieur Joël Michon est et reste Monsieur Jacques Serneels, notre concitoyen et ancien municipal.

Nous avons, de manière volontaire, généré un audit de notre gestion des DSM (**D**échets **S**péciaux **M**énagers), processus d'audit proposé par la SADEC (**S**ociété **A**nonyme pour le traitement des **D**échets de la **C**ôte). A part quelques ajustements que vous découvrirez dans le prochain rapport de gestion, tout est sous contrôle et nous sommes en phase avec la législation de stockage et de traitement de ce type de déchets.

Du 26 au 29 mai 2022, notre place de déchetterie s'est transformée, comme par magie, en une place de fête ! Notre Jeunesse de Tartegnin, ayant remporté l'organisation du Rallye de l'Aubonne, elle a créé une tonnelle, un caveau, monté une grande tente et fabriqué une décoration hors norme, ce qui nous a projeté, quelques jours, dans l'univers de « L'âge de glace » ! Pas eu besoin de la briser... pour passer de forts moments d'amitié, d'échanges et de partages ! Bravo à notre Jeunesse d'avoir assuré cette organisation importante et technique, le tout dans un esprit festif et sans aucun accident ! Chapeau l'artiste !

Pour terminer, nous avons constaté que l'ensemble des utilisateurs et utilisatrices continue à respecter parfaitement les règles de tri de cette déchetterie et grâce à cette gestion optimale et citoyenne, nous allons pouvoir descendre sensiblement la taxe déchet (taxe individuelle) pour 2023 et nous nous en réjouissons ! C'est pourquoi, sans tomber dans de la redondance, nous confirmons que vos efforts couplés avec ceux planifiés par votre Municipalité, le tout parfaitement mis en œuvre par notre responsable de déchetterie et son remplaçant, ont été « payants ».

RÉSEAU D'EAU (EC = EAUX CLAIRES / ESP = EAU SOUS PRESSION / EU = EAUX USÉES)

Comme nous vous l'avions écrit dans notre rapport de gestion 2021 et pour rappel, en été 2019, en période d'étiage des sources, il a été constaté sur la conduite principale d'alimentation du réservoir, une perte d'eau et une différence importante de débit lors de pluie et de fortes précipitations météorologiques. Nous avons donc fonctionné, toute l'année 2020, mais également une partie de 2021, avec une alimentation du village par le réseau d'Essertines-sur-Rolle. Nous avons rétabli l'alimentation directe cette année 2022 et l'ensemble des analyses d'eau demandées et pilotées par le canton ont toutes été conformes à la législation en vigueur, ce qui nous réjouit !

Courant 2022, notre commune a également été intégrée dans le lancement du PDDE (Plan Directeur de la Distribution de l'Eau) « approvisionnement Gimel Région » étude qui se poursuivra en 2023. Les communes de Gimel, St-Oyens, Saint-George, Saubraz, Essertines-sur-Rolle, Longirod, Burtigny et Marchissy font également partie de ladite étude. Des informations seront disponibles prochainement, soit lors des CG, soit lors du prochain rapport de gestion.

Nous rappelons également que la taxe obligatoire annuelle quant aux micropolluants fixée à Frs. 9.00/habitant est systématiquement intégrée dans le décompte de la STEP AIER (Association Intercommunale pour l'Épuration des eaux usées de Rolle et environs).

MUNICIPALITE

L'année 2022 a été l'occasion pour les Municipaux de participer à des séances d'informations ou des formations relatives à leurs dicastères (transports publics, déchets, finances, constructions, etc.).

ADMINISTRATION

La Municipalité tient à remercier ses collaborateurs, Monsieur Jean-Daniel Quiblier, boursier, Madame Céline Etoupe, secrétaire municipale et préposée au contrôle des habitants.

Nos remerciements vont aussi à M. Pierre-Alain Blanchard pour son travail au sein de notre commune.

La petite entreprise de Madame Sonia Rodrigues s'occupe de l'entretien des locaux de l'administration et du bâtiment communal.

Monsieur Guillot, archiviste mandaté par la Municipalité a poursuivi son travail de mise à jour des archives communales.

La Municipalité souhaite également remercier toutes les entreprises et bureaux techniques mandatés par ses soins qui ont collaboré avec la commune lors des divers travaux.

MANIFESTATIONS

En 2022, la Municipalité a été l'organisatrice de la Fête Nationale qui a eu un grand succès.

Aucune sortie pour les Entr'aîné(e)s n'a été organisée durant l'année 2022.

Les tables d'hôtes se déroulent dorénavant uniquement tous les 2 mois. En plus, des paniers garnis sont offerts aux aîné(e)s du village pour Noël.

POLICE

La Gendarmerie de Rolle nous a fait son rapport pour l'année 2022 et constate que nous avons de la chance de vivre dans un village calme et tranquille. On dénombre en effet en 2022 : 5 infractions liées à la circulation, 1 dommage à la propriété, 3 litiges, 2 interventions pour des individus perturbés ainsi qu'un contrôle d'identité.

La Gendarmerie nous incite à continuer de veiller à la sécurité de tous et de lui transmettre nos observations d'incidents ou d'individus suspects. La Gendarmerie réitère également sa recommandation de ne pas hésiter d'appeler directement le 117 en cas de problèmes.

En ce qui concerne nos négociations avec la Municipalité de Rolle concernant le contrôle de stationnement, celle-ci ont abouti durant le dernier trimestre 2022. Il a été convenu que le contrôle et l'émission d'amendes y relatives sera prise en charge par les ASPs (Assistant(e)s de Sécurité Publique) de la Sécurité de Rolle dès le 1^{er} janvier 2023.

LES ACTIVITES INTERCOMMUNALES

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE RÉGION DE NYON

Madame Danielle Collomb est toujours la représentante du Conseil général lors des Conseils Intercommunaux. Monsieur Daniel Emery est son suppléant. Pour la Municipalité, Madame Heidi Herzog est la déléguée.

Les membres du Conseil Intercommunal se sont prononcés sur un total de 13 préavis en 4 séances durant l'année 2022.

Les préavis portaient sur les sujets aussi variés que :

- Finances (4 préavis) : Budget 2023, Cotisations, Comptes 2021, Autorisation général de placer le fonds de la trésorerie ;
- Tourisme (2 préavis) : Financement d'une carte de transport touristique régionale, Deuxième programme régional de développement touristique de nature 2022-2027 ;
- Mobilité (3 préavis) : Demande de crédit de CHF 346'311 pour l'aménagement d'une passerelle mode doux sur le sentier Bois-Bougy à Nyon, Demande de crédit de CHF 189'875 pour l'aménagement d'une passerelle mode doux entre Nyon et Prangins, Promotion de la mobilité ;
- Présidence (2 préavis) : Adhésion de la commune de Crans à la Région de Nyon ; Stratégie en matière de gestion et de conservation des documents papier et électronique
- Culture (1 préavis) : Demande de crédit de CHF 330'000 pour soutenir les activités du far^o durant la période 2023-2026
- Environnement (1 préavis) : Programme pour la biodiversité de CHF 250'000 repartis sur 5 ans

ASSOCIATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE (ARAS) DU DISTRICT DE NYON

L'ARAS du district de Nyon est une association de communes au sens de la Loi sur les Communes. Son siège est à Nyon et les 47 Communes du district en sont membres. Madame Sylvie Mery est la représentant de la commune au Conseil intercommunal.

L'ARAS a deux buts principaux :

1. L'application des dispositions de la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003 (Centre Social Régional CSR).
2. L'application du Règlement du 28 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales (RAAS) (Agences d'assurances sociales AAS).

La réalisation de ces tâches est confiée au Centre social régional (CSR, basé à Nyon) pour ce qui concerne la LASV et aux Agences d'assurances sociales (AAS, à Nyon et Gland) pour le RAAS.

A relever que l'Agence d'assurances sociales de Nyon intègre également un Centre Régional de Décision (CRD) en matière de PC Familles. Cet organe est en charge d'examiner le droit et d'octroyer s'il y a lieu les prestations financières prévues par ce dispositif, dont le but est d'apporter un « coup de pouce » aux familles ayant un revenu qui ne permet pas de couvrir leurs charges (selon certaines normes).

Le fonctionnement de l'ARAS est financé par les Communes membres. Celles-ci financent également des subventions régionales octroyées à certains organismes spécialisés qui développent des prestations spécifiques pour la population de la région.

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

Le CSR a pour missions principales d'informer et d'orienter la population du district dans le réseau social régional et cantonal et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI), conformément à la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003.

Les frais de fonctionnement du CSR sont couverts par une subvention cantonale de la Direction Générale de la Cohésion sociale (DGCS).

Nombre de dossiers RI

Pour Tartegnin, aucun dossier RI n'est ouvert en 2022.

ASSOCIATION ENFANCE & JEUNESSE

Monsieur Daniel Emery est le représentant du Conseil général lors des Conseils intercommunaux, Madame Graziella Jayet, sa suppléante. Monsieur Cédric Gremaud est délégué de la Municipalité

Nous avons eu un fonctionnement de « start-up » pendant 5 ans qui a nécessité des capacités à créer, imaginer et mettre en place tous les éléments du « guichet unique Enfance & Jeunesse ». Nous sommes passés de 2 petites associations à une importante organisation qui doit assurer la mission des communes dans des secteurs de plus en plus régulés et exigeants. Ce changement et cette réorganisation ont débuté en 2021 et se poursuivront en 2022.

Places d'accueil

Type d'accueil	Structures	Lieux	Nbre Places 2021
Pré-scolaire (crèches + accueil en milieu familial)	EVE Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	44
	CVE La Barcarolle	Rolle	66
	Crèche La Girolle	Rolle	44
	Accueil en milieu familial	-	207
Para-scolaire	UAPE EVE Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	12

(unités d'accueil pour écoliers + accueil en milieu familial)	UAPE La Grande Echelle + Annexe Le Prieuré à Perroy	Mont-sur Rolle	48 24	}	72
	UAPE La Barcarolle	Rolle			
	UAPE Arc-en-Ciel + Annexe La Bande'Rolle	Rolle	48 15	}	63
	UAPE Le Cygne	Rolle			
	UAPE La Petite Poste	Dully			36
	UAPE Les Vents d'Anges	Gilly			36
	Accueil en milieu familial				

PROTECTION CIVILE ET SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

Les rapports de gestion de ces deux entités sont disponibles auprès de notre administration.

SDIS Etraz-Région : après bouclement des comptes 2022, ceux-ci se soldent par un résultat positif se montant à CHF 193.75 pour un total de charges de CHF 1'629'166.45 et un total de revenus de CHF 461'056.95. La participation des communes, à raison de CHF 36.50 par habitants, s'élève à CHF 1'168.109.50.

ORPC de Nyon : le budget 2022 prévoyait un coût de Frs 19.68 par habitant, le coût effectif se monte à CHF 19.33 par habitant.

Conclusions

Ce rapport de gestion, sans être exhaustif, relève les activités essentielles de la Municipalité, de l'administration et des employés de la Commune.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Tartegnin

- vu le préavis de la Municipalité n° 02/2023;
- ouï le rapport de la commission de gestion chargée de son étude;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

- d'approuver la gestion de l'exercice 2022 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 4 mai 2022, pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Stéphane Jayet

Céline Etoupe